

« Une bonne gouvernance est indispensable pour un développement durable »



PHOTO: HP WERMUTH

Maja Ingold, présidente AWEPA Suisse, entretien avec l'ambassadeur Greminger

Lors de la rencontre le 13 septembre de la session 2016 du groupe parlementaire AWEPA Suisse, l'ambassadeur Thomas Greminger, directeur suppléant, chef du Domaine Coopération Sud, a présenté l'engagement par la DDC.

Thomas Greminger remercie AWEPA pour son invitation, une « organisation unique en son genre ». La rencontre avec des parlementaires suisses qui cultivent un échange soutenu avec les députés et députés dans les pays où la DDC est active, est toujours pour lui un moment « très enrichissant ».

Engagement de la DDC dans le domaine de la gouvernance

30% du budget de la DDC est affecté à des programmes de gouvernance. Cette promotion de la bonne gouvernance est indispensable pour un développement durable. Les exigences de la coopération internationale sont de plus en plus étroitement imbriquées. La pauvreté, les atteintes aux droits humains, les discriminations et des institutions étatiques faibles ou corrompues continuent

d'être un terreau fertile pour les tensions, l'instabilité économique, l'extrémisme violent et les conflits armés. Ces facteurs détruisent en même temps les structures sociales et culturelles d'une société et sont un obstacle au développement. L'Etat de droit, ainsi que des conditions politiques stables sont indispensables pour la mise en œuvre des objectifs de la coopération internationale.

Dans tous les contextes où la DDC est active, elle mène directement – de

manière bilatérale ou multilatérale ou avec des programmes globaux – des programmes et des projets qui renforcent la participation des citoyennes et des citoyens, la transparence et la responsabilité, de sorte à garantir un développement inclusif. Une bonne gouvernance est un secteur en soi et une partie importante d'autres secteurs d'intervention de la DDC.

Coopération de la DDC avec les parlements

Le soutien de la démocratie nécessite de trouver des moyens et des voies équilibrés pour toucher le spectre complet des acteurs de la démocratie. Sans un pouvoir législatif efficace, il n'existe pratiquement pas de transparence vis-à-vis des citoyennes et citoyens.

Les programmes de la DDC sont établis au niveau national et supranational. *Au niveau national*, la DDC soutient les parlements dans différents pays. Deux projets particuliers sont en cours actuellement en Macédoine et au Cambodge, dans lesquels DDC soutient la mise en place et le fonctionnement d'institutions parlementaires.

Au niveau local, différentes mesures sont mise en œuvre en Arménie, Géorgie, au Kosovo, en Macédoine, Mongolie et au Mozambique. Lors de son soutien aux parlements, la DDC poursuit une politique claire et met l'accent sur l'intégration des groupes défavorisés de la population.

La culture politique du dialogue propre à la Suisse a très clairement une forte influence sur l'approche de la DDC dans le domaine de la coopération parlementaire. La DDC projette dans un avenir proche de renforcer plus systématiquement la coopération avec les parlements.

Soutien d'AWEPA par la DDC

La DDC soutient depuis 2012 un projet d'AWEPA dans la région des Grands Lacs. L'objectif est de renforcer la paix et la stabilité dans la région des Grands Lacs, avec le renforcement des capacités des organes législatifs et l'encouragement des échanges entre les députés de la région des Grands Lacs, de Suisse et d'Europe. (Davantage à ce sujet à la p. 2 de l'exposé de l'ancien conseiller national *Pierre-François Veillon*, coordinateur politique de ce projet.)

En 2015, la délégation d'AWEPA Suisse a évalué les activités entreprises. Le Forum parlementaire de la région des Grands Lacs, qui comprend des députés des 12 Etats membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), offre un cadre de dialogue permanent pour la prévention, la médiation et la résolution des conflits. Avec le renforcement du Forum et l'encouragement des échanges entre députés africains, européens et suisses, la DDC contribue à la mise en œuvre du Pacte pour la paix, la >

Agenda

- ✗ High Level Meeting: **Global Partnership for Effective Development**, 28 novembre –1er décembre 2016, Nairobi
- ✗ Réunion comité AWEPA Suisse mercredi 14 décembre 2016, 7h15, Palais fédéral, salle 8

« La paix et la bonne gouvernance ont la priorité »

Lors de la rencontre de session d'AWEPA, du 13 septembre 2016, le conseiller national Pierre-François Veillon a présenté de son point de vue de coordinateur politique, le « Forum parlementaire de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs FP-CIRGL ».



PHOTO: HP WERMUTH

La Conférence

Membres : les chefs d'Etat et de gouvernement des 12 pays concernés. Le document fondateur a été signé en décembre 2006 : pacte de non-agression et défense mutuelle, bonne gouvernance, prévention et répression des crimes de génocide et de guerre, exploitation des ressources naturelles, situation des personnes déplacées et des rapatriés.

Le Forum

Le Forum a été mis en place en 2008, il est la courroie de transmission entre le CIRGL, les parlements nationaux et la société civile. La présence d'AWEPA dans différents pays permet le dialogue transfrontalier, l'analyse des problèmes régionaux, les missions de terrain, le contrôle de la mise en œuvre du pacte et des résolutions à l'adresse du CIRGL. Depuis 2016, mon collègue belge et moi-même sommes coordinateurs politiques

« Une bonne gouvernance est indispensable pour un développement durable » (suite)

> sécurité, la stabilité et le développement, ainsi qu'à la promotion de la bonne gouvernance au niveau le plus élevé. Du point de vue de la DDC, le soutien d'AWEPA correspond aux objectifs de l'ambassade sur le plan thématique (soutien de la transition vers la démocratie par le renforcement des parlements) et également sur le plan géographique (la région des Grands Lacs est une région prioritaire de la coopération avec le Sud.) ●

d'AWEPA. Nous mettons à disposition notre expérience du travail parlementaire. Nous respectons le principe de non-ingérence dans les processus politiques et nous nous limitons à un appui de type technique.

Développement du Forum 2008–2015

Durant les sept premières années, AWEPA a pris part principalement aux activités suivantes : facilitation de rencontres de délégués de parlements afin de créer le Forum ; rédaction des règlements internes pour le fonctionnement du Forum ; mise en place des organes du Forum, en particulier du secrétariat général ; organisation des assemblées.

Etat 2015 / Perspective 2020

Le secrétariat général est aujourd'hui en place. Les Etats membres reprennent petit à petit davantage de tâches. Les premières missions de terrain sont lancées. Rapports et résolutions sont discutés en séance plénière. 2016–2020 : Mise en place du travail des cinq commissions permanentes du Forum. Les autres points priori-

taires sont la mise en œuvre des résolutions dans les parlements nationaux ainsi que l'engagement et le perfectionnement d'un personnel compétent au sein du secrétariat général.

Relations AWEPA – DDC

La DDC est présente de manière active dans la région des Grands Lacs. Il est important de maintenir le contact et l'échange d'informations entre la DDC, le bureau de coordination à Kigali (Rwanda) et le coordinateur politique d'AWEPA Suisse (suivi du projet, résultats et difficultés, situation politique).



Conclusions

Les activités mentionnées sont indispensables pour laisser le parlement régional travailler efficacement. Des compétences élevées des délégués dans les instances et les commissions ont également une influence sur la politique des Etats concernés.

Le programme de soutien doit se terminer après 2020. Le Forum devra d'ici là voler de ses propres ailes. Cela ne doit pas faire oublier que la démocratie parlementaire en Afrique présente des déficits énormes – étant donné les faits historiques, les problèmes ethniques et l'échec d'un développement équitable. ●

Burundi*– Suisse : indicateurs comparatifs

*Membre de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs

	République du Burundi 	Confédération suisse 
Langues officielles :	kirundi, français	deutsch, français, italiano, rumantsch
Capitale :	Bujumbura ●	Berne ●
Forme de l'Etat :	République	République fédérale
Régime gouvernemental :	Système présidentiel	Système directorial
Chef de l'Etat :	Président Pierre Nkurunziza	Le Conseil fédéral collectivement
Chef du gouvernement :	dito	inexistant selon la Constitution fédérale
Surface :	27'834 km ²	41'285 km ²
Population :	10'557'000 (juillet 2012)	8'306'200 (septembre 2015)
Densité population :	379 habitants par km ²	201 habitants par km ²
Produit intérieur brut par habitant :	303 US\$ (185e rang)	43'370 US\$ (9e rang)
Human Development Index (HDI) :	2013: 0,389 (180e rang)	0,917 (3e rang)
Monnaie :	Burundi-Franc (BIF)	Franc suisse (CHF)
Indépendance :	1er juillet 1962 (de la Belgique)	1499 séparation de fait, 1648 séparation juridique du Saint-Empire romain germanique

